

SAINT GERMAIN LE FOUILLOUX - 53

Route départementale D133

Lieu dit "Quifeu"

Lotissement "Les Coralines"

Vente par SA PROVIVA

PLAN DE BORNAGE

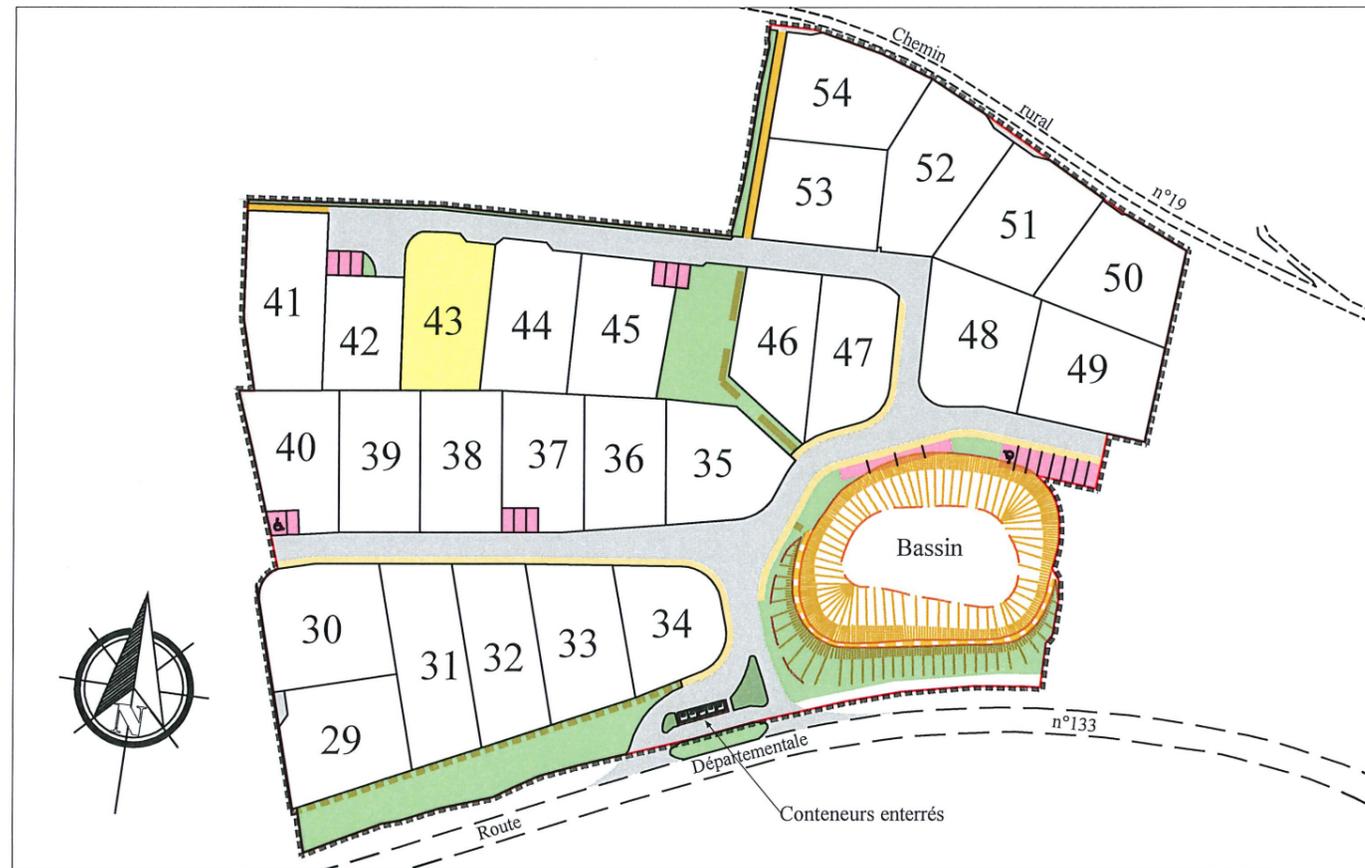
LOT N° 43

Superficie : 561 m²

Section A n°1062



LAMBERT II		
MAT	X	Y
A	367540.96	353175.22
B	367534.97	353174.98
C	367533.41	353176.41
D	367530.71	353176.30
E	367525.52	353175.72
F	367523.26	353173.63
G	367522.64	353170.61
H	367523.19	353165.75
I	367525.81	353142.52
J	367530.01	353143.14
K	367542.21	353144.92



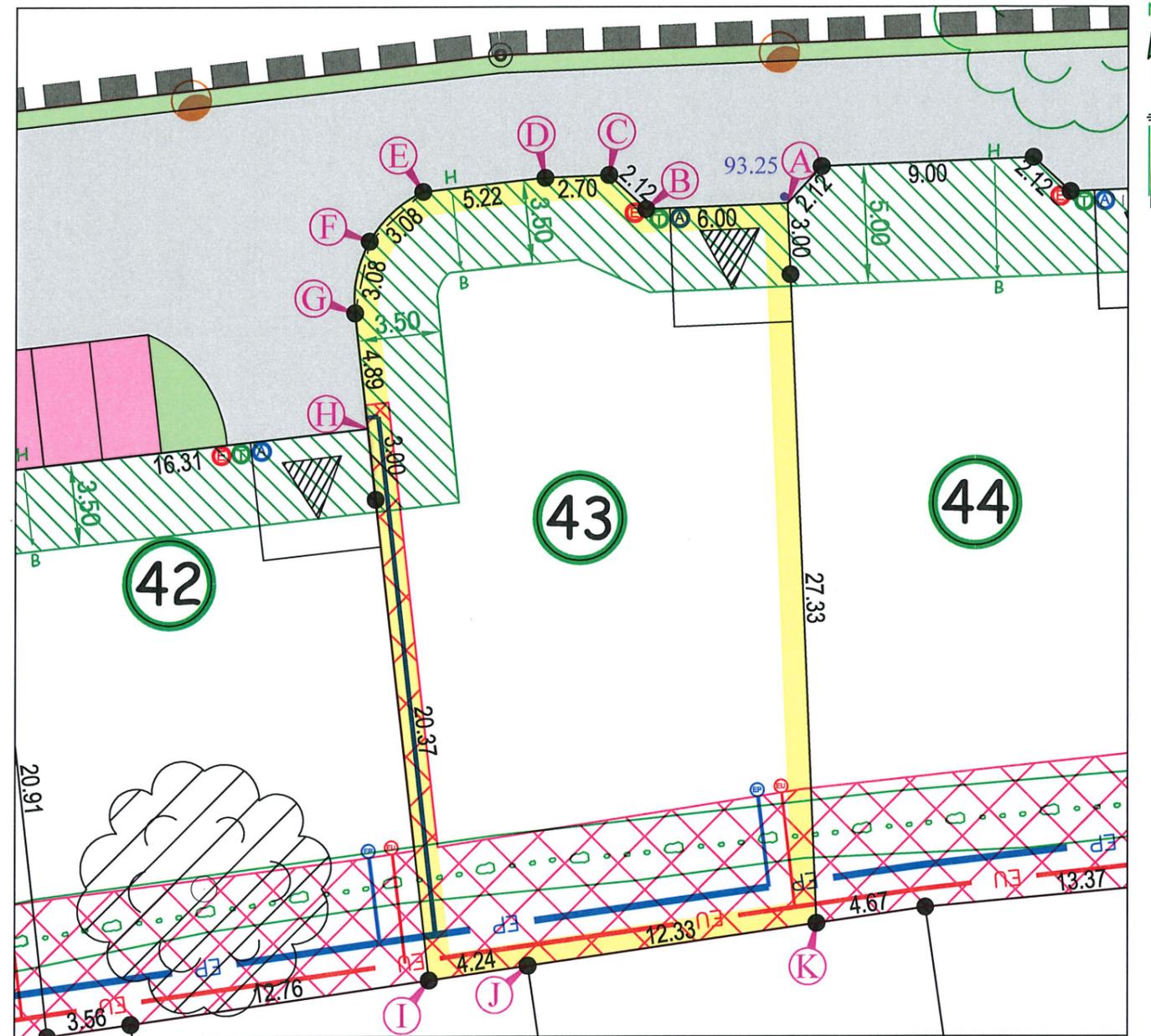
Plan général du lotissement - sans échelle

Position des branchements issue des plans projet (Position approximative donnée à titre indicatif)

Branchement individuel AEP	Eaux Usées
Regard téléphonique 30x30	Eaux pluviales
Coffrets électriques BT	Boite de branchement EU
	Boite de branchement EP

Dressé le 08 Mars 2021 par:

kaligeo
Géomètres-Experts Fonciers



ECHELLE 1/250 - (Impression en A3)

LEGENDE :

	Périmètre du lotissement		Haies existantes maintenues ou replantées dans le cadre du projet
	Voirie		Lots pour lesquels la cote altimétrique du rez de chaussée est encadrée dans le règlement du lotissement
	Parkings communs		Candélabre (Position Approximative)
	Espaces verts		Arbres existant à préserver
	Servitude de passage de canalisations EU/EP. zone non aedificandi (hors travaux de clôtures)		Arbres à préserver selon les travaux d'assainissement réalisés sur le lot
	Haie arbustive (largeur 1.00m à partir de la limite de propriété) plantée par le lotisseur (hors accès) sur un talus dont l'emprise approximative est indiquée sur le lot. (zone non aedificandi hors travaux de clôtures)		Bornes
	Aire de stationnement non close sur rue imposée en domaine privé correspondant à l'unique accès automobile au lot. Dimensions à respecter : largeur de 5.00 m minimum / 6.00 m maximum x 5.00 m de profondeur minimum		Haut (H) → Bas (B) Sens du talus
			• 100.00 Cote projetée de la voie finie au droit de la limite séparative